

Passeport Escales 2019,

Cette année pour l'achat de votre carte « Passeport Escales », nous vous offrons un nombre de nuitées, comme suit : 2 nuits gratuites dans le Morbihan, 6 nuits gratuites hors Morbihan + Bonus de 2 nuitées par absence quinzaine consécutive entre juillet et août.. Vous pouvez trouver la liste des ports partenaires sur le site www.passeportescales.fr)

Principes et fonctionnement du « Passeport escales » :

- 1) Je déclare mon avis de croisière (la date de départ et la date de retour dans mon port d'attache pour bénéficier de gratuité), avant 12h pour un départ le jour même ;
- 2) Je peux modifier mon avis de croisière au cours de mon séjour ;
- 3) Je peux rester 2 nuits gratuitement dans un port partenaire, la troisième me sera facturée ;
- 4) Même si j'ai épuisé mes 8 nuits gratuites, je continue de déclarer mes avis de croisières ;
- 5) Mon guide des ports partenaires pour l'année 2019 sera disponible au bureau du port à la mi-mai

Tarifs de la carte 2019

Catégorie	Tarif TTC
Bateau de 4 à 5.99 m	21 €
Bateau de 6 à 7.99 m	32,50 €
Bateau de 8 à 9.99 m	46,50 €
Bateau de plus de 10 m	58 €

Complétez, détachez et renvoyez le coupon réponse en le joignant à votre contrat annuel 2019

✂✂✂-----

Je soussigné

Propriétaire du bateau

D'une longueur de m

Demande

La réactivation de ma carte passeport escales
(ma carte 2018 sera alors réactivée pour 2019)

Ou

L'adhésion au passeport escales 2019
(je recevrais ma carte passeport sous 15 jours)

Selon la catégorie de mon navire (voir longueur ci-dessus), je vous transmets le règlement correspondant soit €.

Fait à, le

Signature,

MAIRIE D'ARZON

Ports et Mouillages

19 rue de la Poste
56 640 ARZON

tél. 02 97 53 82 12

fax 02 97 53 60 03

portnavalo@arzon.fr

www.ports-arzon.fr

